

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2019

---

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CL322

présenté par

Mme Beaudouin-Hubiere et Mme Motin

-----

### ARTICLE 3

I. – Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Les incidences des principales décisions à caractère budgétaire sur la gestion des emplois font l'objet d'une information des comités sociaux d'administration ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion après les alinéas 51, 75, 90 et 113.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à préciser que les incidences des décisions à caractère budgétaire sur la gestion des emplois font l'objet d'une information auprès du comité social, conformément à ce qui a jusqu'alors été en vigueur pour les comités techniques.